Entête Professionnelle

A
Le avril 2021.
Je soussignée, Docteur
Chirurgien-dentiste, exerçant au cabinet dentaire situé à
,
atteste que Mme
travaille au sein de mon établissement en tant qu'assistante dentaire.
Pour rappel, l'assistant dentaire est un professionnel de santé, conformément à
l'article L-4393-8 du Code de la santé publique.
Certificat établi pour faire valoir ce que de droit afin que l'enfant
de Mme puisse être accueillie prioritairement en
établissement scolaire avec les enfants des autres professionnels de santé.
Signature